



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

Soixante-quinzième session  
Point 180 de l'ordre du jour

## Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK)

### Rapport de la Sixième Commission

*Rapporteur* : M. Solomon **Korbieh** (Ghana)

#### I. Introduction

1. La question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK) » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale à la demande du Belize.
2. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Sixième Commission.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 14<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> séances, les 6 et 19 novembre 2020. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une lettre datée du 9 juin 2020, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Belize auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/75/142](#)).

#### II. Examen du projet de résolution [A/C.6/75/L.5](#)

5. À la 14<sup>e</sup> séance, le 6 novembre, le représentant du Belize a présenté un projet de résolution intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK) » ([A/C.6/75/L.5](#)) également au nom des pays suivants : Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cabo Verde, Comores, Cuba, Dominique, Fidji, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Îles Marshall, Jamaïque, Kiribati, Maurice,

<sup>1</sup> [A/C.6/75/SR.14](#) et [A/C.6/75/SR.19](#).



Micronésie (États fédérés de), Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Suriname, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu et Vanuatu. Il a en outre annoncé que l'Irlande, l'Italie, le Portugal et Singapour s'étaient joints aux auteurs du projet de résolution.

6. À la 19<sup>e</sup> séance, le 19 novembre, la représentante du Belize a annoncé que l'Autriche, le Canada, les Émirats arabes unis, la Guinée équatoriale, la République de Moldova et la Suisse s'étaient joints aux auteurs du projet de résolution. Par la suite, Haïti et l'Espagne se sont également joints aux auteurs du projet.

7. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.6/75/L.5](#) sans le mettre aux voix (voir par. 8).

### III. Recommandation de la Sixième Commission

8. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

#### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK)**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK),

1. *Décide* d'inviter la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK) à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

---